

DELIBERATION N°86/2018

Objet : AUTORISATION EMPRUNT LA BANQUE POSTALE

Jean-Marc LEOUTRE informe les membres du conseil d'administration que l'EPFL a invité 7 partenaires financiers le 25 octobre 2018 pour mobiliser des fonds afin d'assurer la rotation des stocks.

L'EPFL a reçu notamment une proposition de la banque postale :

- Prêt relais n°3 : La Biolle-Route de La Chambotte

OFFRE DE FINANCEMENT 1 CARACTERISTIQUES FINANCIERES DU PRET RELAIS	
Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DE LA SAVOIE
Objet	Financement de portages fonciers
Nature	Prêt relais
Montant	310 000.00 EUR
Durée	5 ans à compter de la Date de versement des fonds
Taux d'intérêt	Taux Fixe de 0.650% l'an*
Base de calcul des intérêts	30/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts Remboursement du capital in fine
Date de versement des fonds	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 06 Mars 2019
Garantie	Néant
Commission d'engagement	155.00 EUR, soit 0.050% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Modalités de remboursement anticipé	Autorisé, sans pénalité, à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du prêt et moyennant le respect d'un préavis de 35 jours calendaires

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL86-2018-DE
Date de télétransmission : 13/12/2018
Date de réception préfecture : 13/12/2018

DELIBERATION N°86/2018

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et conformément à l'article L 324-5 du code de l'Urbanisme, le conseil d'Administration :

- Autorise le prêt ci-dessus à hauteur d'un montant 310 000 € pour une durée maximale de 5 ans
- Approuve les termes de la convention à intervenir avec la Banque Postale
- Charge Monsieur le Directeur de passer à cet effet les actes nécessaires.

Le 13/12/2018
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	20
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL86-2018-DE
Date de télétransmission : 13/12/2018
Date de réception préfecture : 13/12/2018